

PROCES VERBAL DE LAREUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2015

Le 30 mars 2015 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mmes LACHIZE Sandrine, BIGOT Lydia, LABRY Odile, Aurélie CORTINOVIS, VAUTARET Virginie, SUSPENE Catherine, Mrs PAITA Jean-Marc, Dominique ARMAND, BIGOT Yannick, GENS Marcel, GIORDANO Alfred, HAISMANN Bernard, MASUREL Jordane, Mr Joël BECOT, Mme Mireille MEHL
Mr GIORDANO Alfred donne pouvoir à Mr GENS Marcel.

Mr Jordane MASUREL est élu secrétaire de séance

Le conseil municipal :

EMET un avis favorable à la restauration du lit du ruisseau de la Manche sur le territoire des communes de Brens et Peyrieu

VOTE comme suit les taux communaux d'imposition pour l'année 2015,

- Taxe d'habitation : 10,70 %
- Foncier bâti : 11,90 %
- Foncier non bâti : 45,23 %

VOTE comme suit les subventions pour l'année 2015 :

Bénéficiaires	Montant
ALBEC	155.00
ADAPT	155.00
Amicale des sapeurs-pompiers	2 500.00
Harmonie Brens Peyrieu	1 000.00
Sou des écoles de Brens	1 690.00
Resto du cœur	155.00
Association de boules Brens Peyrieu	100.00
Association de chasse Brens Virignin	150.00
Comité de fêtes de Brens	1 000.00
TOTAL	6 905.00

ADOPTE le budget primitif 2015 du budget principal de la commune, le budget primitif 2015 du budget annexe de l'assainissement, le budget primitif 2015 du budget annexe de l'eau potable par chapitre en sections d'investissement et de fonctionnement qui s'équilibrent ainsi :

- Le budget primitif **principal** 2015 s'équilibre en recettes et en dépenses :
 - Pour la section fonctionnement à la somme de 1 137 216.30 €
 - Pour la section investissement à la somme de 600 254.24 €.

- Le budget primitif 2015 du service **assainissement** s'équilibre en recettes et en dépenses :
 - Pour la section fonctionnement à la somme de 62 705.18 €
 - Pour la section investissement à la somme de 190 371.91 €.

➤ Le budget primitif 2015 du service **eau potable** s'équilibre en recettes et en dépenses :

- Pour la section fonctionnement à la somme de 75 212.36 €
- Pour la section investissement à la somme de 249 273.84 €
-

PREND connaissance du résultat de la consultation de différents bureaux d'étude concernant la maîtrise d'œuvre. La mission a été confiée au bureau Eau Conseil pour 5 745 € HT soit 6 894 € TTC.

- Sollicite une subvention auprès du conseil général et de l'Agence de l'eau

CONFIRME, à l'unanimité, la décision, du 17 novembre 2014, d'acheter environ 1000 m² de la propriété située en face de la mairie et prend connaissance que le service « aide aux communes » de la communauté de communes Bugey sud a été sollicité pour étudier les possibilités de réhabilitation de la mairie pour la mise en accessibilité.

Prend connaissance :

de l'offre de l'entreprise GOYAT pour la rénovation complète des façades de la salle des fêtes par la pose d'une ossature bois d'une épaisseur de 20 mm coût de la rénovation 14 938.70 € TTC.

du compte rendu du conseil d'école du 9 mars 2015 : activités du 2^{ème} trimestre, bilan positif de la classe de neige, projet du 3^{ème} trimestre.

de la modification du circuit de ramassage des ordures ménagères sur le secteur du Cotaz. Le camion ne pouvant plus faire le demi-tour sur une propriété privée les riverains devront déposer leurs sacs au croisement de la voie romaine.

Du déroulement de la journée de la musique départementale des sapeurs-pompiers à Brens

le 16 mai 2015

Concert à 18h

Pot de l'amitié

Repas.

Brens le 30 mars 2015

Le Maire,

Jean-Marc PAITA